



LA **PLAINE**  
DES PALMISTES

Affaire 03-250522

Budget Principal de la ville- Approbation de la Décision  
Modificative n°1 du Budget Primitif 2022

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 19 mai 2022 et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : 17

Absents : 05

Procurations : 07

Total des votes : 24

Secrétaire de séance : NALEM Marie Émilie

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



LE MAIRE,

Johnny PAYET



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION  
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

-----  
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU VINGT-CINQ  
MAI DEUX MILLE VINGT-DEUX

L'an deux mille vingt-deux le **vingt-cinq mai** à **dix-sept heure** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

**PRÉSENTS** : Johnny PAYET Maire – Jean Yves FAUSTIN 2<sup>ème</sup> adjoint – Mylène MAHALATCHIMY 3<sup>ème</sup> adjointe – Joan DORO 4<sup>ème</sup> adjoint – Gina DALLEAU 5<sup>ème</sup> adjointe – Marie-Héliette THIBURCE 7<sup>ème</sup> adjointe – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Alain RIVIERE conseiller municipal – Sandra GRONDIN conseillère municipale – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Mickaël PAYET conseiller municipal – Émilie NALEM conseillère municipale – Sophie ARZAL conseillère municipale – BOYER Yannick conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale

**ABSENT(S)** : Micheline CLAIN conseillère municipale – Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal – Mélissa MOGALIA conseillère municipale –

**PROCURATION(S)** : Sabine IGOUFE 1<sup>ère</sup> adjointe à Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Jean-Claude DAMOUR 6<sup>ème</sup> adjoint à Joan DORO 4<sup>ème</sup> adjoint – Frédéric AZOR conseiller municipal à Joëlle DELATRE conseillère municipale – Erick BOYER conseiller municipal à Alain RIVIERE conseiller municipal – Sabrina HOARAU conseillère municipale à Émilie NALEM conseillère municipale – Elisabeth BAGNY conseillère municipale à Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Jean-Yves VACHER à Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20220525-DCM03-25052022-DE  
Date de télétransmission : 07/06/2022  
Date de réception préfecture : 07/06/2022

## Affaire 03-250522

### Budget Principal de la ville- Approbation de la Décision Modificative n°1 du Budget Primitif 2022

Il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal la Décision Modificative (DM) n°1 pour l'année 2022.

Les opérations concernent la section d'investissement.

Il s'agit d'inscrire l'adhésion à l'Agence France Locale.

- En dépenses :
  - o Une inscription au chapitre 26 pour 13 400 euros
  - o Une réduction au chapitre 23 pour 13 400 euros

Le tableau ci-dessous détaille par chapitre le projet de la DM n°1 qui vous est proposé :

Section d'investissement			
DEPENSES		RECETTES	
23 - Immobilisations en cours	- 13 400,00		
26- Participation	13 400,00		
<b>TOTAL</b>	-		-

L'état budgétaire est consultable au sein des services de la Direction Ressources.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal, à la **MAJORITÉ** des membres présents et représentés et **7 contres** (Frédéric AZOR, Sophie ARZAL, Yannick BOYER, Sylvie LEGER, Jean-Luc SAINT-LAMBERT, Joëlle DELATRE et Jean-Yves VACHER),

- **APPROUVE** la Décision Modificative n°1 du Budget Primitif 2022,
- **AUTORISE** le Maire, ou en son absence l' élu délégué, à effectuer les démarches y afférentes

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



Pour copie conforme,  
Le Maire,

Johnny PAYET

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 29  
 Nombre de membres présents 17  
 Nombre de suffrages exprimés 24  
 VOTES : Pour 17  
 Contre 7  
 Abstentions 0

Date de convocation : 19/05/22

Présenté par le Maire (1),  
 A Plaine des Palmistes le 25/05/22

Délibéré par Conseil Municipal (2), réunion en session ordinaire  
 A Plaine des Palmistes, le 25/05/22

Les membres du Conseil Municipal (2)



A collection of approximately 15 handwritten signatures in black ink, arranged in a roughly circular pattern. Some signatures are more legible than others, with some appearing to be 'Rabat', 'Saint-Lambert', and 'Faust'. The signatures are written over a large, empty space on the document.

Certifié exécutoire par .....(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....  
 A ....., le .....

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;  
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

Accusé de réception en préfecture  
 974-219740065-20220525-DCM03-25052022-DE  
 Date de télétransmission : 07/06/2022  
 Date de réception préfecture : 07/06/2022